



Département du Calvados

2023/11 – 10 sur 10

COMMUNE de LION-sur-MER (14780)
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt novembre, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 16/11/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 13 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 16 Dominique RÉGEARD donne pouvoir à Magali SAINT, Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Caroline GAUTIER
Absents excusés : 6 Dominique RÉGEARD, Valérie DESQUESNE, Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD, Edith ABDESLAM
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Demande de dégrèvement – Location salle du Clos Baron – Weekend du 28 octobre 2023

- Mme JOSEPH fait part à Monsieur le Maire d'une demande de dégrèvement du montant de sa location de la salle du Clos Baron le weekend du 28 octobre 2023 suite à des désagréments subis pendant la location.
- Entendu l'exposé de Madame Magali SAINT, première adjointe,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité des suffrages exprimés (12 voix pour, 4 abstentions) qu'il :

- Accorde le dégrèvement à Madame JOSEPH de 130,00€.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD



L'Adjointe
Bon le maire empêché
Par application de l'art L2122-17 CGCT
Magali SAINT
1^{re} adjointe

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20231120-COM23-11-10-10-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023